

CQP

Architecte Technique (ARTECH)



L'architecte technique a en charge la définition de l'architecture technique du système d'information, en veillant à la cohérence entre les aspects matériels, système d'exploitation, réseaux, applicatifs, etc.

En partant de l'analyse des besoins et en liaison avec les architectes du système d'information, il préconise une infrastructure technique en s'engageant sur son bon fonctionnement en service régulier.

NUMÉRIQUE

CODE RNCP

34366

NIVEAU DE QUALIFICATION

Niveau 7

CONDITIONS D'ACCÈS

Titulaires d'une certification professionnelle de niveau 6 (Bac+3/4) et ayant une expérience professionnelle de 5 ans dans un métier de l'informatique, ou ayant une expérience professionnelle de 7 ans dans un métier de l'informatique.

SÉLECTION À LA FORMATION

Admission sur dossier, tests et entretien.

DURÉE DU PARCOURS COMPLET DE FORMATION

Formation : entre 406 et 413 h

Préparation et évaluation : entre 140 et 161 h

PARCOURS PERSONNALISABLE

Les candidats peuvent accéder au CQP par un parcours modularisé (blocs de compétences).

COMPÉTENCES CLÉS À DÉVELOPPER

BLOC DE COMPÉTENCES 1

Définir le projet d'architecture technique

- + analyser la demande portant sur le projet de conception ou bien d'évolution de l'architecture du SI, à l'aide des moyens et techniques adaptés (lecture de documents existants),
- + définir puis formaliser dans une note de cadrage, des hypothèses d'architecture en mobilisant les parties prenantes (experts techniques, métiers) en définissant le cadre (contraintes), structurant les objectifs, auxquels doit répondre le projet d'architecture,
- + effectuer une veille technologique et réglementaire afin de maintenir à jour ses connaissances/compétences dans le domaine des SI et d'apporter des réponses techniques nécessaires à la définition du projet d'architecture.

BLOC DE COMPÉTENCES 2

Concevoir une architecture technique du système d'information

- + conduire une mesure d'impact du changement ou de l'évolution technologique dans le système d'information puis la formaliser afin de déterminer les répercussions sur les moyens informatiques tels que le matériel, les bases de données, le middleware, le système d'exploitation, etc,
- + établir la cartographie technique du système d'information répondant aux besoins et aux contraintes techniques et de sécurité,
- + proposer des scénarios d'évolution du système d'information en garantissant leur intégrité au regard du schéma directeur,
- + évaluer le coût des solutions proposées, en termes d'infrastructure et de charge de déploiement, d'installation et de configuration.

BLOC DE COMPÉTENCES 3

Produire et gérer des documents relatifs à l'architecture technique

- + élaborer et actualiser le Dossier d'Architecture Technique (DAT) en y intégrant les standards techniques, les schémas d'architecture (plateforme, flux, etc.), la plateforme matérielle (caractéristique, performance) et les principaux processus permettant l'exploitation d'un service,
- + recenser, à la lecture des documents techniques (documents d'exploitation et de migration par exemple), les aspects non conformes au regard du Dossier d'Architecture Technique (DAT) et proposer les modifications à opérer pour les supprimer.

BLOC DE COMPÉTENCES 4

Contribuer au déploiement de l'architecture technique

- + valider le plan de tests permettant de vérifier la conformité de l'architecture technique et l'absence d'incident technique dans le cadre de scénarii de test prédéfinis,
- + préconiser des solutions aux problèmes éventuellement rencontrés,
- + gérer une situation de crise en proposant des scénarios de résolution du problème en sollicitant les profils (équipes de spécialistes) adaptés pour limiter l'interruption de service ou rétablir un service dégradé.

DESCRIPTIF DES UNITÉS DE FORMATION

Le parcours de formation du CQP ARTECH se décline en 4 grandes unités de formation.



RETROUVEZ LES PROGRAMMES DE FORMATION DÉTAILLÉS SUR moncqp.bureaux-etudes.opco-atlas.fr